

L'Allemagne divisée par son immigration

Entretien avec Ritas Süßmuth
(député de la CDU, ex-présidente du Bundestag)

Pour réformer les lois sur l'immigration en Allemagne, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder avait constitué à l'automne 2000 une commission dont il confia la direction à Mme Rita Süßmuth. La loi sur l'immigration, issue des travaux de la commission et proposée par le gouvernement Schröder, sera rejetée par l'opposition CDU-CSU. Après un vote contesté au Bundesrat, la démocratie-chrétienne a déposé un recours devant la Cour constitutionnelle fédérale demandant l'invalidation du vote. La démocratie chrétienne estime que le texte actuel du gouvernement est une incitation à l'immigration plus qu'une réglementation stricte du recours aux travailleurs étrangers. La loi du gouvernement Schröder, pourtant, n'avait pas repris les propositions les plus «audacieuses» de la commission Süßmuth qui proposait notamment de faire appel chaque année à 50 000 travailleurs immigrés, pour répondre aux besoins de l'Allemagne en personnel qualifié et contribuer à résoudre la panne de croissance démographique qui menace nos voisins.

- «L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration, disent les uns ; si répondent les autres». Comment appréciez-vous ce débat?

L'Allemagne est de fait, notamment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, un pays d'immigration. Mais cette réalité a toujours été officiellement contestée, jusqu'à il y a peu. Nous étions censés être un pays d'immigration temporaire, d'immigration «de rotation». Les immigrés venaient en Allemagne pour un temps défini et retournaient chez eux, d'où l'expression *Gastarbeiter*, littéralement «travailleur

invité». Ce modèle semblait adapté aux périodes de haute conjoncture, pendant lesquelles il y avait une importante offre d'embauche. Mais les travailleurs immigrés qui sont venus en Allemagne pendant ces périodes ont fait venir leurs familles ensuite, après la fin de cette phase de demande de main-d'œuvre et ils se sont installés pour vivre ici.

On peut détailler les vagues d'immigration qui se sont succédé depuis un peu plus d'un demi-siècle. Il y a eu d'abord la vague des personnes déplacées, après guerre, soit entre 12 et 14 millions de personnes expulsées des territoires à l'est de l'Allemagne qui faisaient auparavant partie du Reich, comme la Silésie, la région des Sudètes... On compte ensuite environ 4 millions de personnes qui ont été «rapatriées» depuis 1945, c'est-à-dire qui avaient un ascendant allemand et vivaient dans des pays tels que la Russie. Ce mouvement d'immigration a connu un rebond après la chute du mur de Berlin. Mais ces dernières années il se limite à environ 100 000 personnes par an. Le troisième groupe, très important, est celui des travailleurs immigrés, dont les travailleurs turcs qui sont venus travailler en Allemagne dans les années 70. L'Allemagne a accueilli également pendant les années 80 et 90 un fort contingent de réfugiés, notamment pendant la guerre des Balkans. On compte aujourd'hui plus de 6,5 millions de personnes d'origine étrangère en Allemagne. Il faut signaler également les personnes qui sont venues de l'Allemagne de l'Est pour s'établir en Allemagne de l'Ouest, avant et jusqu'à la chute du Mur.

Le fait nouveau en Allemagne maintenant est que cette réalité de l'immigration n'est plus contestée. C'est le résultat du débat de ces deux dernières années. L'Allemagne se reconnaît aujourd'hui comme un pays d'immigration. La distinction qui demeure est que nous ne sommes pas un pays d'immigration classique, comme les Etats-Unis, le Canada, l'Australie – c'est-à-dire un pays dont la population s'est essentiellement constituée par vagues d'immigration.

- L'immigration peut-elle être une réponse à la chute du taux de natalité qui fait de l'Allemagne la lanterne rouge de l'Europe ?

Le taux d'immigration en Allemagne a constamment rééquilibré la réduction du taux de natalité depuis le milieu des années 60, que ce soit à travers le regroupement familial ou à travers le taux de natalité chez les familles d'origine étrangère qui demeure plus élevé.

Selon les projections dont nous disposons, l'importance de

l'immigration dans l'équilibre démographique de notre pays sera renforcée après 2010. La proportion des personnes âgées, en effet, se sera considérablement accrue à cette époque, par rapport aux plus jeunes. Nombre de critiques répliquent que nous ne pouvons pas résoudre le problème démographique allemand par l'immigration. Et personne, effectivement, ne prétend sérieusement cela. L'immigration peut permettre de réduire momentanément les effets négatifs de la chute de la courbe des naissances, et non pas de les supprimer. Prétendre le contraire signifierait mathématiquement que nous devons accueillir un million de nouveaux immigrants chaque année.

Le remède viendra d'une réforme de la politique familiale, d'une amélioration de la politique d'éducation permettant aux enfants de réaliser leurs souhaits. Il nous faut résoudre cette contradiction entre le désir croissant des femmes d'accéder au travail et celui d'avoir plus d'enfants. Or nous avons un système d'accueil et de prise en charge des enfants pendant la journée tout à fait inadéquat, à la différence de la France.

- La réforme du code de la nationalité a-t-elle accru les flux d'immigration en Allemagne?

Nous étions auparavant un pays dans lequel la naturalisation était restreinte, par comparaison avec la France ou la Hollande. Globalement sur 3 millions d'immigrés, un million a adopté la nationalité allemande. Il y a également eu une croissance en Allemagne des mariages bi-nationaux. Nous avons seulement adopté une réforme partielle du code de la nationalité. Nous avons réduit la durée de séjour ouvrant l'accès à la nationalité allemande de 10 à 8 ans. La double nationalité reste impossible. L'accès à la nationalité allemande pour les enfants qui sont nés sur le sol allemand implique qu'ils doivent renoncer à leur nationalité d'origine à leur majorité.

Ces réformes jusqu'à présent n'ont fait qu'accroître faiblement le nombre des demandes de naturalisation. Il n'y a pas eu de croissance massive. Si l'on se rapporte aux chiffres du ministère de l'Intérieur, le nouveau code de la nationalité n'a pas entraîné d'effet d'attraction de l'immigration. Les gens qui vivent ici depuis longtemps et ont conservé leur nationalité d'origine ont un lien très fort avec elle. Il leur est difficile d'y renoncer.

- *Quel est le nombre d'immigrés qui sont venus en Allemagne ces dernières années ?*

Il faut distinguer entre ceux qui sont restés et ceux qui sont venus s'installer et travailler ici provisoirement. Ces derniers représentent chaque année entre 600 000 et 800 000 personnes. Le nombre de ceux qui retournent ensuite chez eux est plus important que celui des immigrants qui restent en Allemagne : entre 1996 et 2001, 298 000 personnes ont fait ce choix, ce qui signifie environ 60 000 personnes par an.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, dont l'accueil est défini par la convention de Genève sur les réfugiés, ils sont environ 80 000 à déposer une demande et entre 13 000 et 16000 d'entre eux reçoivent une réponse positive.

- *D'où viennent les flux d'immigration les plus importants?*

Ils viennent d'abord, comme toujours, de Turquie, puis ensuite d'Europe de l'Est et enfin, mais en faible proportion, des pays du Tiers-Monde. Comme le soulignent les chercheurs, les migrants des pays les plus pauvres vont en général dans les pays proches et non en Europe. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, les migrants qui se dirigent vers l'Europe vont principalement en Espagne, au Portugal, en France et en Italie. Il y a également une forte demande à l'égard de l'Angleterre.

Les travailleurs saisonniers, qui disposent d'un contrat particulier par rapport aux règles d'embauche en vigueur, pour une durée de 3 mois renouvelable au maximum 3 fois dans l'année, viennent dans leur écrasante majorité d'Europe de l'Est. Ils sont entre 330 000 et 400 000 et sont employés essentiellement dans l'agriculture, la restauration...

Il n'y a pas en Allemagne de marché du travail régulé sur l'immigration à l'exception de la carte verte, la *Greencard*. C'est une mesure récente qui permet à des ingénieurs en informatique de venir travailler plusieurs années en Allemagne.

- Quelles étaient les principales revendications de la commission que vous présidiez à l'égard de l'immigration ?

Elle proposait de faire une loi qui rassemble en un seul concept l'immigration dépendant du marché du travail et du droit d'asile ainsi que l'intégration des immigrés, de façon qu'une personne qui vit ici à cause d'une guerre civile ou une personne qui a été formée ici en tant qu'étudiant ait la possibilité de déposer une même «demande d'immigration». Mais elle ne pourrait pas déposer à la fois une demande d'asile et une demande d'immigration.

Nous avons proposé également de définir les critères qui permettent de réguler l'immigration en fonction du marché du travail. Plus fondamentalement, nous avons suggéré un changement de paradigmes. En affirmant consciemment que nous sommes un pays d'immigration, nous donnons des perspectives précises aux gens qui viennent chez nous : des droits et des devoirs. Nous ne laissons pas les communes se débrouiller avec l'intégration qu'elles ne peuvent assumer financièrement mais nous définissons également les responsabilités régionales et fédérales.

Ce rapport a reçu un très bon accueil des associations, des églises, des syndicats, des associations d'immigrés. Mais il a été impossible aux partis de s'entendre au Parlement. Mais on n'obtient pas tout d'un coup. Je suis déjà heureuse que nous en soyons arrivés là.

Propos recueillis par Michel Verrier, correspondant à Berlin pour La Croix, Sud Ouest, 24 heures de Lausanne. Il est spécialiste du Moyen-Orient et de la question kurde, et à ce titre, collaborateur régulier du Monde Diplomatique

